

Dans le cadre du festival Art & Jeunesse qui aura lieu le samedi 14 juin 2025 viens exposer tes dessins Manga !

Tu as entre 11 et 17 ans et tu es passionné(e) par l'**univers Manga** ? Tu souhaites partager tes créations avec d'autres jeunes et faire découvrir ton talent ?

Nous t'invitons à participer à notre **exposition de dessins Manga**, où tu pourras exposer tes œuvres et faire découvrir ton univers artistique à tous.

- **Lieu** : Espace Art & Jeunesse
- **Date limite d'envoi de dépôt de tes œuvres** : mercredi 4 juin mai au plus tard

Comment participer ?

- **Qui peut participer ?** Les jeunes de 11 à 17 ans.
- **Quoi exposer ?** Des dessins originaux inspirés de l'univers Manga. Que ce soit des personnages, des scènes, des paysages, ou tout autre aspect de l'art Manga. Attention, les œuvres doivent être créées à la main mais **pas de photocopies ni d'images générées par l'intelligence artificielle ni des personnages déjà existants**. Nous cherchons des créations authentiques, entièrement réalisées par toi.
- **Nombre d'œuvres par participant** : Chaque participant peut soumettre **jusqu'à deux œuvres**. Les œuvres seront sélectionnées en fonction de leur qualité et de leur originalité.
- **Critères de sélection** : Les œuvres seront évaluées selon leur **qualité artistique** et leur **originalité**.
- **Clause de réserve** : La commission se réserve le droit de **refuser certaines œuvres**, sans obligation de justification.
- **Format des œuvres** : A4 ou A3
- **Attention** : **L'exposition est limitée à 20 œuvres**. Les premières œuvres soumises seront retenues, alors n'hésite pas à envoyer ta création rapidement !

Pourquoi participer ?

- Cette exposition est une belle opportunité de mettre en valeur ton travail artistique devant un public passionné.
- **Pas de concours ni de prix** à gagner, juste la fierté de partager ton art et d'échanger avec d'autres créateurs.

Comment soumettre tes dessins ?

- Dépose tes dessins à l'adresse suivante : Espace Art et Jeunesse – 170 chemin Saint Michel 13400 Aubagne du Lundi au Vendredi de 11h à 18h
- N'oublie pas d'indiquer ton nom, prénom, âge, adresse mail et le titre de ton œuvre.
- Un mail de confirmation te sera envoyé pour te confirmer ta participation

L'exposition se tiendra à l'Espace Art et Jeunesse le samedi 14 juin 2025 de 14h30 à 18h. Tes œuvres te seront restituées entre le 23 et le 27 juin 2025.

Venez nombreux et montre ta créativité !

Nous avons hâte de découvrir tes dessins et de célébrer ensemble ta passion pour le Manga.

Article 1 – Organisation

La Direction Jeunesse située à l'Espace art et jeunesse (EAJ) 170, chemin de Saint Michel organise dans le cadre du 1^{er} festival Art & Jeunesse une exposition de dessins Manga qui se déroulera le samedi 14 juin 2025 de 14h30 à 18h.

L'exposition est ouverte aux jeunes âgés de 11 à 17 ans pour partager leurs créations et faire découvrir leur univers artistique à tous. Cette exposition est une belle opportunité de mettre en valeur ton travail artistique devant un public passionné.

Pas de concours ni de prix à gagner, juste la fierté de partager ton art et d'échanger avec d'autres créateurs.

Article 2 – Conditions de participation

L'exposition aura lieu à Espace Art & Jeunesse. La date limite d'envoi de dépôt de tes œuvres est le **mercredi 4 juin mai au plus tard**.

- **Qui peut participer ?** Les jeunes de 11 à 17 ans.
- **Quoi exposer ?** Des dessins originaux inspirés de l'univers Manga. Que ce soit des personnages, des scènes, des paysages, ou tout autre aspect de l'art Manga. Attention, les œuvres doivent être créées à la main mais **pas de photocopies ni d'images générées par l'intelligence artificielle ni des personnages déjà existants**. Nous cherchons des créations authentiques, entièrement réalisées par toi.
- **Nombre d'œuvres par participant :** Chaque participant peut soumettre **jusqu'à deux œuvres**. Les œuvres seront sélectionnées en fonction de leur qualité et de leur originalité.
- **Critères de sélection :** Les œuvres seront évaluées selon leur qualité artistique et leur originalité.
- **Clause de réserve :** La commission se réserve le droit de refuser certaines œuvres, sans obligation de justification.
- **Format des œuvres :** A4 ou A3
- **Attention :** **L'exposition est limitée à 20 œuvres**. Les premières œuvres soumises seront retenues, alors n'hésite pas à envoyer ta création rapidement !

Article 3 – Modalités de soumission des dessins

- Dépôt des dessins à l'adresse suivante : Espace Art et Jeunesse – 170 chemin Saint Michel 13400 Aubagne du Lundi au Vendredi aux heures d'ouverture de 11h à 18h
- Indiquer nom, prénom, âge, adresse mail et le titre de l'œuvre.
- Confirmation par mail de la participation à l'exposition
- Restitution des œuvres entre le 23 et le 27 juin.

Article 4 – Encadrement et responsabilité

La participation des mineurs est encadrée par les organisateurs et/ou les responsables légaux présents lors de l'événement.

La Direction Jeunesse décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration des dessins.

Article 5 – Acceptation du règlement

Le fait de participer à l'exposition implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Le règlement est consultable sur place pendant toute la durée de l'événement.

Fait à Aubagne, le 16 mai 2025

La Direction jeunesse